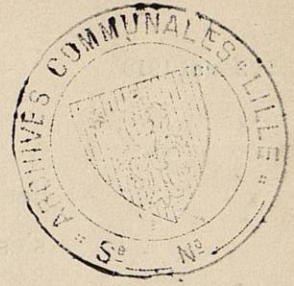


N° 6



CONSEIL MUNICIPAL DE LILLE

SESSION LÉGALE DE MAI

Réunion du Jeudi 23 Mai 1918

	Pages
Administration municipale :	
Frais de représentation du Maire. — Augmentation	114
Contentieux :	
Autorisation d'ester contre Maingain, Dervaux et consorts. — Détournement de denrées. . .	116
Assistance :	
Familles nombreuses	115
Femmes en couches	115
Dépenses :	
Généralités. — Frais de représentation du Maire. — Augmentation.	114
Crédit supplémentaire. — Frais de représentation.	114

L'an mil neuf cent dix-huit, le Jeudi vingt-trois Mai, à trois heures du soir, le Conseil municipal de Lille, dûment convoqué, s'est réuni en session légale à l'Hôtel de Ville.

Présidence de **M. Charles DELESALLE**, Maire.

Secrétaire : **M. OVIGNEUR**, Conseiller municipal.

Présents :

MM. DELESALLE, CREPY-SAINT-LÉGER, LIÉGEOIS-SIX, DUBURCQ, BAUDON, REMY, BRACKERS D'HUGO, BARÉ, LEGRAND-HERMAN, OVIGNEUR, LESOT, SOCKEEL, BUISINE, COILLIOT, DUCASTEL, LELEU, BOUTRY, LESSENNE et GUISELIN.

Excusés :

MM. DUPONCHELLE, DELOS, DAMBRINE, BARROIS et GOBERT.

Sous les Drapeaux :

MM. LAURENGE, GOSSART, DANEL Désiré, COUTEL, VALDELIÈVRE, PARMENTIER, WAUQUIER et GRONIER.

M. LE SECRÉTAIRE donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Rapport de M. le Maire.

MESSIEURS,

Une somme de 7.500 francs est inscrite chaque année au Budget pour frais de représentation à la disposition du Maire.

Ce crédit a toujours été employé à soulager discrètement les misères cachées, c'est dire qu'il est devenu de beaucoup insuffisant surtout depuis la guerre qui a augmenté, dans des proportions normales, le nombre des personnes dont la situation ne permet pas de s'adresser à des œuvres d'assistance publique.

Nous vous proposons donc, pour donner, dans la mesure du possible, satisfaction aux nombreuses sollicitations dont nous sommes l'objet, de porter à 25.000 francs le crédit inscrit sous l'article 227 du Budget ordinaire de 1918 et de voter à cet effet, pour l'année en cours, un crédit supplémentaire de 17.500 francs à inscrire au Budget supplémentaire de l'Exercice 1918.

Le Conseil, adoptant les conclusions du rapport, vote un crédit de 17.500 francs, à inscrire au Budget supplémentaire de l'Exercice 1918.

1.944
—
Frais
de représentation
—
Augmentation
de crédit
—

Rapport de M. le Maire.

MESSIEURS,

Conformément à la loi du 14 juillet 1913 relative à l'Assistance aux familles nombreuses, le Bureau d'Assistance a dressé les listes des demandes qui lui ont été soumises.

Elles se répartissent comme suit :

1^o Une demande de la première partie comprenant un chef de famille ayant plus de trois enfants âgés de moins de treize ans ; cette liste représente une indemnité de 7 fr. 50, soit. 7 fr. 50

2^o Deux demandes de la première partie comprenant deux allocations supplémentaires se montant à 15 fr. »
et intéressant des personnes bénéficiant déjà des dispositions de la loi.

Ces listes représentent trois indemnités de 7 fr. 50, soit 22 fr. 50 par mois.

Nous vous prions de les approuver.

Adopté.

1.945
—
*Assistance aux
familles
nombreuses*
—

Rapport de M. le Maire.

MESSIEURS,

Conformément à la loi du 17 juin 1913, complétée par la loi des Finances du 30 juillet 1913, nous avons envoyé, à la Préfecture du Nord, 36 demandes d'assistance aux femmes en couches qui, en raison de l'urgence, n'ont pu être soumises à l'instruction prévue pour l'inscription sur la liste.

Ces demandes intéressent : M^{mes} Delreux, née Moutier Louise ; Hermez, née Monjoint Georginax ; Lorthiois Cyprienne ; Reynaert Julienne ; Martreux, née Vandame Argentine ; Vandame Julie ; Van den Berghe, née Van den Bosse Albertine ; Vanhecke, née Vyncke Maria ; Priem, née Desmet Virginie ; Théry Alice-Angèle ; Tilleul, née De Smet Mathilde ; Tuybens, née Souđan Rose ; Degroote Madeleine-Marie ; Devillers, née Demoulin Louise ; Fournier, née Marlstaff Marie ; Heyse Yvonne-Irma ; Thirmon, née Lefort Hélène ; Van de Rostym, née Kampenaers Bertha ; Vanderveer Jeanne ; Vanholderbeke, née Nachtergaele Palmyre ; Wydau, née Bitteau Marie ; Delecroix, née Plé Julienne ; Ballieu, née Sohier Marie ; Choquel, née Lefebvre Marie ; Douay, née Avez Aglore ; Hennebert, née Vanlerberghe Marie ; Hotter Marie-Julia ; Lefour, née De Backer Germaine ; Lenoir d'Espinasse Julia-Louise ; Lepaulmier, née Delsalle Madeleine ; Moucheaux, née Delvinquier Zulma ; Rossini, née Lefebvre

1.946
—
*Assistance aux
femmes en couches*
—

Fernande ; Tomme, née Péronnet Marie ; Vermeire Philomène-Marie ; Wignolle Louise-Henriette ; Verdet, née Lezie Florentine.

Adopté.

Rapport de M. le Maire.

MESSIEURS,

1.947
—
Autorisation
d'ester contre
Mingain, Dervaux
et consorts
—

Des détournements de lait commis au local Playoust ayant été découverts, en février 1918, le Parquet a ouvert une enquête contre divers employés de ce local et contre l'intermédiaire qui écoulait dans le commerce les boîtes de lait soustraites ainsi que contre divers marchands qui ont acheté ces marchandises.

L'instruction se poursuit, en outre, contre une personne, la dame Mingain (Marquise de Sévigné) qui a été trouvée en possession de boîtes de lait importées par le C. A. N. F. et qui n'ont pu venir en ses mains qu'en acquérant ces boîtes de lait de personnes qui les avaient indûment obtenues.

L'instruction porte aussi sur des acquisitions de denrées diverses (riz, café, cacao, sucre, saindoux), faites dans les mêmes conditions par la dame Veuve Dervaux-Dannay.

L'affaire sera renvoyée devant le Tribunal correctionnel.

Nous vous demandons de nous autoriser à y intervenir pour y défendre les intérêts de la Ville en nous portant partie civile afin d'y réclamer la réparation du préjudice qui nous a été causé par ces agissements.

Adopté.

La séance est levée à 3 heures 1/2.

<i>Moulin</i> <i>Debralle</i>	<i>Cripy Saint-Leger</i> <i>Liégeois-Lid</i>	<i>Dubucq</i>	<i>Baudouin</i>
<i>Remy</i> <i>Rouff</i>	<i>Prackersd'Hugo</i> <i>Bare</i>	<i>Legrand-Herman</i> <i>Liquand</i>	<i>Orignier</i> <i>Paul Cognat</i>
<i>Lesot</i> <i>Lesot</i>	<i>Lockeel</i> <i>L. Buisson</i>	<i>Corlliot</i> <i>J. Cartier</i>	<i>Ducastel</i>
<i>Leber</i> <i>Guédelan</i>	<i>Lemenne</i> <i>Guichet</i> <i>Guichet</i>		

19.8439